



FR

CETTE ACTION EST FINANCEE PAR L'UNION EUROPEENNE

ANNEXE 3

de la décision d'exécution de la Commission relative au financement du plan d'action pluriannuel en faveur de la République du Cameroun pour 2023-2024

Document d'action « Mesure d'appui à la coopération Cameroun-Union européenne »

PLAN D'ACTION PLURIANNUEL

Le présent document constitue le programme de travail pluriannuel au sens de l'article 110, paragraphe 2, du règlement financier, ainsi qu'au sens de l'article 23 du règlement IVCDCI – Europe dans le monde.

1 SYNTHÈSE

1.1 Tableau récapitulatif de l'Action

1. Intitulé CRIS/OPSYS Acte de base	Mesure d'appui : Mesure d'appui à la coopération Cameroun-Union européenne OPSYS : ACT- 62052 Financé au titre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI - Europe dans le monde)
2. Initiative 'Team Europe'	<input checked="" type="checkbox"/> Non applicable <input type="checkbox"/> En soutien à une initiative Team Europe (inter alia)
3. Zone bénéficiaire de l'action	L'action sera menée à l'endroit suivant : République du Cameroun
4. Document de programmation	Programme indicatif pluriannuel (PIP) 2021-2027 pour le Cameroun
5. Lien avec les objectifs du (ou des) PIP (s) /résultats attendus concernés	En tant que mesure de soutien, l'Action proposée entend contribuer aux trois domaines et objectifs prioritaires du PIP 2021-2027 : (I) Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation; II) Croissance inclusive, emploi durable et développement du secteur privé; III) Pacte vert, développement durable et action pour le climat.
DOMAINES PRIORITAIRES ET INFORMATIONS SECTORIELLES	
6. Domaine(s) prioritaire(s), secteurs	Non applicable
7. Objectifs de développement durable (ODD)	ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
8 a) Code (s) CAD	Code CAD 99820 – Promotion de la sensibilisation au développement – 30% Code CAD 43010 – Aide multi-secteur – 40% Code CAD 16066 – Culture – 10% Code CAD 11420 – Éducation supérieure – 10%

	Code CAD 43082 – Recherche / institutions scientifiques – 10%			
8 b) Principal canal de distribution	62000 - Secteur privé du pays bénéficiaire 12004 - Autres entité publique dans le pays bénéficiaire 51000 - Université, institut d'éducation et autre institution d'enseignement, institut de recherche ou groupe de réflexion 23000 - ONG basée dans un pays en développement			
9. Objectifs de dépenses	<input type="checkbox"/> Migration <input type="checkbox"/> Climat <input checked="" type="checkbox"/> Inclusion sociale et développement humain <input checked="" type="checkbox"/> Égalité de genre <input type="checkbox"/> Biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Droits de l'homme, démocratie et gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Education			
10. Marqueurs (À partir du formulaire CAD)	Objectif politique général	Non ciblé	Objectif significatif	Princip al objectif
	Développement de la participation/bonne gouvernance	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Aide à l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Égalité entre les hommes et les femmes et autonomisation des femmes et des filles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Développement du commerce	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Santé génésique, de la mère, du nouveau-né et de l'enfant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réduction des risques de catastrophe @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Inclusion de personnes handicapées @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Alimentation @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Marqueurs de la convention de Rio	Non ciblé	Objectif significatif	Princip al objectif
	Biodiversité @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lutte contre la désertification @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Atténuation du changement climatique @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Adaptation au changement climatique @	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Marqueurs internes et Tags:	Objectifs politiques	Non ciblé	Objectif significatif	Princip al objectif
	Numérisation Tags: connectivité numérique Gouvernance numérique Entrepreneuriat numérique Création d'emplois	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

	Compétences/compétences numériques services numériques		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Connectivité Tags: transports Contacts interpersonnels Énergie connectivité numérique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Migration (méthodologie en cours de développement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Réduction des inégalités (méthodologie en cours de développement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Covid-19	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
INFORMATIONS RELATIVES AU BUDGET				
12. Montants concernés	<p>Ligne budgétaire: ligne et poste budgétaire : 14.020121</p> <p>Coût total estimé: 7 000 000 EUR</p> <p>Montant total de la contribution du budget de l'UE 4 000 000 EUR</p> <p>Cette action est cofinancée conjointement par l'Etat du Cameroun pour un montant de 3 000 000 EUR.</p> <p>La contribution est d'un montant de 4 000 000 EUR provenant du budget général de l'Union européenne pour 2024, sous réserve de la disponibilité de crédits pour l'exercice respectif suivant l'adoption du budget annuel concerné, ou tel que prévu dans le système des douzièmes provisoires.</p>			
GESTION ET EXÉCUTION				
13. Modalités de mise en œuvre (type de financement et mode de gestion)¹	<p>Gestion directe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marchés publics <p>Gestion indirecte avec le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT)</p>			
14. Type de mesures	<input checked="" type="checkbox"/> Facilité de coopération <input type="checkbox"/> Mesures en faveur de la société civile			

¹ Art. 27 NDICI

1.2 Résumé de l'Action

Le partenariat UE- Cameroun, en pleine mutation avec le lancement du nouvel instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — L'Europe dans le monde (« NDICI — Global Europe »), repose sur de nouvelles approches et méthodes de travail, parmi lesquelles, le renforcement des intérêts de l'Union européenne, l'importance accrue des investissements et des garanties via l'European Fund for Sustainable Development plus (EFSD+) et la volonté de travailler davantage en suivant l'approche Team Europe. Ce nouveau paradigme et la période de transition nécessaire à sa prise en compte vont nécessiter de disposer de ressources pour accompagner la réforme du partenariat et assurer le lancement des interventions prévues.

La mesure d'appui pour la période 2024- 2027 contribuera à l'amélioration de l'efficacité et de l'impact de l'aide, au renforcement de l'image de l'Union européenne et participera à la mise en œuvre du Global Gateway au Cameroun. La coopération avec le Cameroun se déroule dans un esprit constructif, même si elle souffre de quelques obstacles institutionnels, de lenteurs dans les efforts de réformes et dans leur mise en œuvre effective, et parfois de capacités techniques limitées. L'Action agira d'abord sur le renforcement de capacité du ministère en charge de la coopération avec l'Union Européenne (MINEPAT), en lien avec son rôle interministériel de coordination du partenariat, et facilitera également le dialogue politique structuré avec le pays et les dialogues de politiques sectorielles.

L'Action visera en particulier à :

- i) Appuyer la mise en œuvre du partenariat Cameroun-UE dans les domaines prioritaires du programme indicatif multi-annuel 2021-2027² et des programmes régionaux.
- ii) Identifier et appuyer la formulation et le suivi de programmes d'investissement blending/garanties/assistance technique sur financement EFSD et EFSD+.
- iii) Soutenir les dialogues sectoriels et le dialogue politique structuré de l'UE, dans une approche Equipe Europe, avec le gouvernement et les autres parties prenantes clés (société civile, secteur privé, bailleurs).
- iv) Renforcer la connaissance et la compréhension du rôle politique de l'UE par un appui à la communication stratégique et la diplomatie publique sur des sujets d'intérêt commun.

2 JUSTIFICATION

2.1 Contexte

Le Cameroun joue un rôle clé pour la paix et la stabilité dans la sous-région de l'Afrique centrale en tant que pilier important de la stabilité économique et sécuritaire dans les régions de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et du Lac Tchad. En tant que partie du bassin du Congo, premier poumon vert du monde, et d'autres paysages de grande valeur régionale, le Cameroun joue également un rôle important dans la lutte contre le changement climatique et dans la préservation de la biodiversité.

Pays à revenu moyen inférieur, il dispose d'une économie comparativement diversifiée et relativement résiliente mais d'un développement social faible : les indices de développement humain, d'espérance de vie en bonne santé, d'accès aux soins, d'alphabétisation, de violences faites aux femmes et de travail des enfants sont moins bons que ceux d'autres pays à revenu par habitant comparables. Le Cameroun connaît également une insécurité intérieure croissante avec des conflits séparatistes armés dans ses régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, des menaces terroristes persistantes dans la région de l'Extrême-Nord, et la présence de deux millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Enfin, le Cameroun se situe dans le quartile inférieur des indices de gouvernance, de démocratie ou de perception de corruption, avec des inégalités politiques et socio-économiques se traduisant également par des inégalités territoriales fortes et des populations vulnérables

² [mip-2021-c2021-9103-cameroon-annex_fr.pdf \(europa.eu\)](https://mip-2021-c2021-9103-cameroon-annex_fr.pdf)

(jeunes et femmes) particulièrement touchées par le sous-emploi et le chômage, et plus facilement sujets à la pauvreté ou tentés par la migration irrégulière avec tous les risques qui en découlent.

De plus en plus affecté par le changement climatique, le Cameroun n'est que peu préparé pour y faire face. Bien que le pays dispose de ressources naturelles abondantes, l'empreinte écologique des activités humaines continue d'augmenter, et s'approche désormais de la limite du déficit écologique.

En termes d'(in)égalité de genre, les indicateurs spécifiques classent le Cameroun dans le bas du tableau. Dans l'ensemble, l'égalité entre les femmes et les hommes reste un défi majeur dans tous les aspects de la vie sociale, culturelle, économique et politique au Cameroun. La société camerounaise est caractérisée par une conception profondément patriarcale des relations humaines, ce qui se reflète et se trouve renforcé dans le système légal et institutionnel.

Cadre stratégique de l'action

Le portefeuille de programmes gérés par l'Union européenne s'élevait fin 2020 à près de 600 000 000 EUR (y compris des programmes gérés par la Commission européenne et la Banque Européenne d'investissement (BEI) compris) et la coopération totale dans le cadre de l'approche Team Europe à près de 3 milliards euro. Selon une enquête menée en décembre 2021, l'Union européenne est malgré tout peu visible et peu connue par la population camerounaise comparativement aux autres partenaires internationaux du pays. En matière de perception d'influence et d'impact, la Chine, les États-Unis et la France restent très loin en tête. Les thèmes du partenariat Cameroun-UE et l'impact des actions de coopération sont méconnus.

La coopération de l'UE sous le programme indicatif multi-annuel (PIM) 2021-2027 doit soutenir des réformes structurelles dans trois grands domaines : en matière de gouvernance démocratique, touchant notamment à la mise en œuvre effective de la décentralisation et la réduction des inégalités territoriales, la construction de la paix et la stabilisation et le respect des Droits humains et de l'égalité de genre ; de gouvernance économique par l'amélioration de l'environnement des affaires, de la compétitivité et de la formation professionnelle ; et de gouvernance environnementale et climatique par la promotion d'un modèle de croissance verte intégrant une gestion durable des ressources naturelles.

Ces domaines de concentration de la coopération Cameroun-UE répondent bien aux préoccupations prioritaires des camerounais, et en particulier des jeunes, qui sont l'emploi (et les formations pour y arriver), la paix et la sécurité. Les jeunes ont également conscience des changements climatiques qu'ils observent déjà autour d'eux, même si cette conscientisation ne se traduit pas encore par une priorité d'action.

L'Action va soutenir le partenariat EU-Cameroun, la mise en œuvre du programme NDICI 2021-27 au Cameroun et contribuer à améliorer l'image de l'Union européenne dans le pays. Elle est par ailleurs alignée avec la Communication conjointe « Vers une stratégie globale avec l'Afrique » et avec la Communication « Vers une stratégie de l'UE dans le domaine des relations culturelles internationales » et la stratégie « Global Gateway » de l'UE. Les actions de diplomatie publique proposées font écho aux objectifs de renforcement du partenariat avec le secteur privé et la diplomatie économique, de la coopération académique et scientifique, de promotion des voies de migration légales et d'intensification de la coopération dans le domaine de la culture.

En ce qui concerne la programmation 2021-2027, et en vue d'atteindre les objectifs du troisième plan d'action pour l'égalité des genres³ (GAP III) élaboré pour le Cameroun, les Délégations de l'UE doivent veiller à ce qu'au moins 85% de leurs actions considèrent l'égalité entre les femmes et les hommes comme un objectif significatif (marqueur genre 1) ou principal (marqueur genre 2) dans chaque domaine/secteur prioritaire du Programme d'Investissement Prioritaire 2021. L'action contribuera à l'atteinte de cet objectif.

Analyse des politiques publiques du pays partenaire/de la région

Le Cameroun est un partenaire et un interlocuteur de longue date de l'UE et de ses États membres. En terme de politique, la coopération de l'Union Européenne, et cette action en particulier, est alignée avec la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 du Cameroun (adoptée fin 2020, avec une revue à mi-parcours prévue

en 2025), la Contribution déterminée au niveau national (actualisée en 2022) dans le cadre des accords de Paris sur la lutte contre le changement climatique, l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable. En outre, l'action visera dans la mesure du possible à contribuer à l'initiative de la Grande Muraille Verte dont le Cameroun est partenaire.

2.2 Analyse des problèmes

Le partenariat UE - Cameroun est en pleine mutation depuis la mise en œuvre du nouvel instrument NDICI/Global Europe) qui repose sur de nouvelles approches et méthodes de travail, parmi lesquels le renforcement des intérêts européens, l'importance accrue des investissements et des garanties via l'EFSD+ et la volonté de travailler et de communiquer davantage en Equipe Europe. La période en cours nécessite donc de disposer de ressources supplémentaires pour, en amont, accompagner la réforme du partenariat et le lancement des interventions prévues pour 2021-2027 et en aval, améliorer la réception de nos interventions par une meilleure connaissance des valeurs et objectifs de l'Union européenne et des liens renforcés avec des publics cibles.

À travers les mesures d'appui, l'UE mobilisera de l'expertise pour la formulation et la mise en œuvre des actions prévues par le MIP 2021-2027, appuiera le dialogue politique structuré sur les politiques clés pour une « Europe géopolitique », les dialogues de politiques sectorielles et facilitera l'approche et la coordination en équipe Europe (TEI, EU Flagship, etc.). L'Action permettra aussi de produire des études pour la compréhension des enjeux et des acteurs pour les secteurs d'activités du Programme multi annuel d'investissement, et d'assurer l'intégration de l'égalité de genre, de l'approche fondée sur les droits humains, de l'approche *do-no-harm* et *leave no one behind* et du changement climatique dans l'ensemble de nos interventions.

Cinq ans après son entrée en vigueur, et malgré l'intérêt prononcé par le secteur privé local pour le sujet, l'Accord de Partenariat Economique (APE) et les avantages qu'il est susceptible d'offrir aux acteurs économiques reste très méconnu. Les entreprises - à l'exception de quelques secteurs d'exportation traditionnels et de certaines industries locales importantes et sophistiquées - ne semblent pas être au courant des exonérations de droits de douane de l'APE et des conditions administratives pour en bénéficier. Sous un volet de diplomatie publique économique et commerciale, l'Action participera à la stratégie de plaidoyer autour de l'APE.

Dans le contexte d'une Europe géopolitique, il est capital que l'UE diversifie ses canaux de communication et renforce son attrait pour des publics plus diversifiés. Il importe à cet effet d'impliquer les citoyens et citoyennes dans l'élaboration et la mise en œuvre de interventions de l'UE afin d'améliorer leur compréhension et leur soutien à long terme. L'Action appuiera le développement de "diplomatie sectorielles", comme c'est le cas pour la diplomatie scientifique et environnementale ou la diplomatie culturelle, qui ouvrent de nouveaux canaux d'engagement avec les citoyens et citoyennes et favorisent des relations intercommunautaires pacifiques et égalitaires.

Enfin, la modernisation de l'image de l'UE au Cameroun est une priorité, en soulignant, autant que possible, son rôle d'acteur politique et géopolitique, guidé dans ses partenariats par des intérêts politiques et des valeurs fondamentales, dont la paix et la sécurité, l'égalité de genre, la promotion de l'Etat de droit, la consolidation de la démocratie, la protection des droits humains, et la lutte contre la dégradation environnementale et le changement climatique. L'UE est également un partenaire privilégié pour l'économie et le commerce et reste bien sûr un acteur important en faveur d'un développement inclusif et durable. L'Action appuiera ses efforts.

Identification des principales parties prenantes et des questions institutionnelles et/ou organisationnelles correspondantes (mandats, rôles potentiels et capacités) à couvrir par l'action:

Le MINEPAT et les ministères qui ont une responsabilité dans les domaines prioritaires du PIM et du programme prioritaire d'investissement et/ou les questions transversales de la coopération ont un rôle moteur pour enclencher une dynamique mais ont également des capacités limitées liées aux moyens humains, matériels et institutionnels à leur disposition. Le MINEPAT abritera la future cellule d'appui au partenariat UE Cameroun. Cette cellule, sous l'autorité du MINEPAT-coordonnateur du partenariat Cameroun-UE, remplacera la CAON-FED – cellule d'appui à l'ordonnateur national du Fonds Européen de Développement en place depuis 2 décennies - et aura pour mission d'accompagner les acteurs en charge du partenariat avec

l'Union Européenne et ses Etats membres. L'Action accompagnera la transition de la CAON-FED en une nouvelle structure intégrée au MINEPAT et dont la pérennisation sera assurée à partir de 2027 par le Ministère. D'ici-là, l'accompagnement par l'UE continuera pour faciliter la nécessaire réorganisation fonctionnelle de la cellule, avec une baisse progressive des appuis sur 3 ans, et leur suspension à l'horizon 2027.

Les parties prenantes potentielles et les groupes cibles concernés par la Mesure d'Appui sont tous les acteurs concernés par la mise en œuvre des priorités de l'UE au Cameroun :

- Les acteurs de l'équipe Europe, y compris les acteurs économiques (membres d'un European Business Organisation en cours de création) et culturels (le réseau European Union National Institutes for Culture, EUNIC) en tant que partenaires étroits dans nos efforts de coopération au développement.
- Les autorités centrales, déconcentrées et décentralisées, institutions locales, y compris les entreprises publiques. Un rôle particulier sera dévolu au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), nommé coordonnateur du partenariat avec l'UE au niveau de la coopération au développement par la Primature et avec qui l'Union européenne entretient une relation de longue date. Le MINEPAT dispose en outre des capacités techniques nécessaires à l'animation du partenariat dans le domaine de la coopération au développement, contrairement à la plupart des ministères sectoriels, ainsi qu'une Cellule d'appui à l'ordonnateur national active encore jusqu'à 2024 sous sa forme actuelle.
- Les autorités locales seront essentielles dans toutes les composantes de l'action en tant que partenaires potentiels de mise en œuvre, ainsi qu'en tant que cibles et bénéficiaires, afin d'appuyer directement ou indirectement le processus de décentralisation.
- Les organisations de la société civile, au titre de partenaire de mise en œuvre, cible et bénéficiaire de nos actions en particulier parmi les défenseurs et les militants des droits civils et les défenseurs de l'environnement ainsi que les organisations des femmes ou les organisations qui représentent des minorités tels que les personnes avec un handicap
- Les jeunes hommes et femmes, en particulier urbains, éduqués et connectés.
- Les femmes et les groupes et organisations les représentant.
- Les acteurs du monde de la culture, de la recherche scientifique, des think tank, des médias et des influenceurs, y compris des *alumni* des programmes d'échanges, seront une cible importante.
- Le secteur privé local, qui est appelé à devenir un partenaire majeur de notre partenariat sous différents aspects et notamment bénéficiaire de nos actions d'appui technique à la compétitivité des entreprises camerounaises, partenaire de confiance dans le cadre de notre diplomatie publique (à travers notamment l'*European Business Organisation*).

Les actions de communication et diplomatie publique seront à destination de l'ensemble des partenaires, membres et acteurs institutionnels du pays et de l'UE, ses États membres et les institutions financières européennes en suivant l'approche Team Europe. Au Cameroun, cinq Etats membres sont représentés : France, Allemagne, Belgique, Espagne et Italie.

3 DESCRIPTION DE L'ACTION

3.1 Objectifs et produits

L'objectif général (impact) de cette action est d'accroître l'impact, l'efficacité et la visibilité du partenariat Cameroun-UE.

Les objectifs spécifiques (résultats) de cette action sont :

- 1) Appuyer la mise en œuvre du partenariat Cameroun-UE dans les domaines prioritaires du programme indicatif multi-annuel 2021-2027 (gouvernance, la démocratisation, la paix et stabilisation ; la croissance inclusive ; et le pacte vert) des programmes régionaux, y compris le renforcement de l'intégration transversale du genre et de la jeunesse.

- 2) Identifier et appuyer la formulation et le suivi de programmes d'investissement blending/garanties/assistance technique sur financement EFSD et EFSD+.
- 3) Soutenir les dialogues sectoriels et le dialogue politique structuré de l'UE, dans une approche Equipe Europe, avec le gouvernement et les autres parties prenantes clés (société civile, secteur privé, bailleurs). Cela permettra de valoriser et promouvoir l'approche intégrée Team Europe auprès des différents échelons gouvernementaux, ministériels et décentralisés.
- 4) Renforcer la connaissance et la compréhension du rôle politique de l'UE par un appui à la communication stratégique et la diplomatie publique sur des sujets d'intérêt commun. La délégation a préparé une stratégie diplomatie publique qui s'est concrétisée par de nombreux événements auxquels sont associés nos partenaires Européens. En cohérence avec de nombreuses initiatives des pays membres, des campagnes auprès du grand public, des actions de plaidoyer auprès des autorités et des médias seront menées.

Les produits de cette action contribuant aux objectifs spécifiques (effets attendus) correspondants sont les suivants:

Contribuant à l'objectif spécifique 1

- 1.1. Les interventions du partenariat Cameroun-Union européenne sont identifiées, formulées, mises en œuvre et suivies de manière efficace et opportune.
- 1.2. Les interventions du partenariat Cameroun-Union européenne intègrent les priorités stratégiques de l'Union européenne, en particulier l'approche basée sur la gouvernance, les droits humains, l'égalité de genre, la démocratisation, la paix et la stabilisation, la croissance inclusive, et les objectifs du Pacte Vert.
- 1.3. Les capacités de la cellule d'appui du partenariat Cameroun-UE sont renforcées et les mécanismes de coordination de l'aide améliorés.

Contribuant à l'objectif spécifique 2

- 2.1 Les possibilités d'investissements et les acteurs essentiels à leurs financements et mise en œuvre sont identifiés.
- 2.2 La préparation de plans d'investissement et la maturation de projets d'investissements clés sont appuyées.

Contribuant à l'objectif spécifique 3

- 3.1 La cellule du partenariat a redéfini son rôle et ses missions. Son existence est pérennisée et elle est autonome en 2027
- 3.2 Un plan d'appui pluriannuel au dialogue politique structuré et aux dialogues de politiques sectorielles est établi et mis en œuvre par la cellule d'appui au partenariat Cameroun-UE.

Contribuant à l'objectif spécifique 4

- 4.1. L'Union européenne et l'Equipe Europe sont identifiées parmi les principaux partenaires du Cameroun par la population camerounaise.
- 4.2. L'action et les priorités de l'UE dans le pays sont connues et perçues positivement.
- 4.3. L'Union européenne est davantage visible en ligne et dans les médias traditionnels.
- 4.4. L'UE dispose d'un réseau de partenaires de confiance à travers la diplomatie publique dans les domaines de l'économie et commerce, de la recherche, de la culture, de la jeunesse, l'égalité de genre, des droits humains, de l'éducation supérieure et des médias traditionnels et nouveaux.

3.2 Activités indicatives

Activités liées aux produits 1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 2.1 ; 2.2 ; 4.3 :

- Mise en place d'une Facilité d'études, pour la mise en œuvre d'études et d'activités d'appoint (ateliers et réunions de travail) dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat EU/Cameroun (PIM, Global Gateway, EFSD+, GAP III, Feuille de route d'engagement avec la société civile, Stratégie pour

la démocratie et les droits humains et engagement dans les programmes européens globaux (e.g. Erasmus, Horizon 2030) et régionaux. Réalisation d'études préparatoires, d'identification et de formulation de futures interventions (exemple : explorer les possibilités EFSD+).

- Réalisation d'études et activités d'appui à la mise en œuvre des projets financés sous les PIP 2021-2027 Cameroun et régionaux et la préparation d'une programmation conjointe UE-Etats Membres.
- Réalisation d'évaluations et d'audit des projets financés sous les PIP Cameroun et régionaux.
- Organisation de séminaires, ateliers et conférences liés à la mise en œuvre des PIP Cameroun et régionaux
- Identification des synergies possibles entre les différentes actions du PIP (les bénéfices économiques de l'intégration d'une approche durable ; l'intégration environnementale et climatique au sein de chaînes de valeur spécifiques etc.)

Activités liées aux produits 3.1 ;3.2 :

- Renforcement des capacités du MINEPAT pour l'identification, la coordination et le financement d'investissements clés.
- Renforcement des capacités des structures gouvernementales contribuant à l'identification et à la maturation des projets d'investissements.
- Réalisation d'études et d'activités d'appui pour la préparation de plans d'investissement et de projets.
- Organisation de séminaires, ateliers et conférences impliquant les partenaires gouvernementaux, internationaux, privés et la société civile.

Activités liées au produit 4.1 ;4.2 ;4.4 :

- Accompagnement du dialogue Cameroun/UE et du déploiement des stratégies communication, visibilité et diplomatie publique de l'UE dans les domaines de la coopération, y compris par des appuis ponctuels aux initiatives trouvant leurs origines dans le dialogue Cameroun/UE.
- Réalisation d'études et d'activités pour rapprocher les public-cibles de la coopération de l'UE au Cameroun
- Organisation de séminaires, ateliers, conférences pour rapprocher les public-cibles de la coopération et des différentes actions de l'UE au Cameroun. Organisation d'activités de diplomatie publique. Mise en œuvre d'activités dans le cadre du cluster culturel –Instituts culturels nationaux de l'UE (EUNIC)
- Activités de communication stratégique sur i) les politiques et priorités de la politique Cameroun/UE via des campagnes opportunes et des initiatives de communication stratégique ; ii) le renforcement des relations bilatérales/multilatérales en s'engageant sur le long terme avec les publics et partenaires clés pour instaurer la confiance, favoriser les contacts interpersonnels, développer et mobiliser des réseaux via des actions de diplomatie publique notamment dans le domaine de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et de la recherche;

3.3 Intégration des questions transversales

Protection de l'environnement et changement climatique

L'Action vise à soutenir la bonne mise en œuvre du partenariat UE-Cameroun, qui inclut les questions environnementales et le changement climatique. Par conséquent, elle facilitera la prise en considération de ces questions pour chaque programme de coopération.

De manière complémentaire, les efforts de communication stratégique viseront à accroître la sensibilité aux problématiques environnementales et climatiques auprès de la population et des groupes cibles. Ils viseront également à apporter un soutien aux défenseurs de l'environnement et à tout acteur impliqué dans la lutte contre le changement climatique au Cameroun, y compris les journalistes.

Dans les activités de mise en œuvre telle que les études, les formations, les événements organisés ou les assistance techniques apportées, une attention à l'impact environnemental, aux déplacements forcés, et aux questions de genre sera portée : 1. Au niveau des procédures contractuelles de sélection des activités, 2. Au niveau de l'identification et du choix des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires.

Résultats de l'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE) L'évaluation préliminaire de l'EIE a classé l'action en tant que catégorie C (aucune évaluation supplémentaire n'est nécessaire).

Résultats de l'examen analytique de l'évaluation des risques climatiques

L'examen analytique des agences de notation a conclu que cette action était à risque faible ou nul (aucune évaluation complémentaire n'est nécessaire).

Égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes et des filles

Conformément aux codes du CAD de l'OCDE identifiés à la section 1.1, cette action porte la mention G1. Cela implique qu'une approche sensible au genre sera appliquée tout au long de la mise en œuvre dans toutes les activités entreprises dans le cadre de la TCF sur la base des orientations contenues dans le Country Level Implementation Plan de la Délégation et le GAP III et l'engagement de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 avec l'intégration transversale du genre.

L'action proposée soutiendra la conception d'actions qui s'adressent aux personnes vivant dans des communautés vulnérables et marginalisées et qui se concentrent en particulier sur les femmes et les jeunes ainsi que des dialogues politiques pour appuyer l'égalité de genre. Pendant la mise en œuvre de cette action, tous les efforts seront faits pour connecter, informer et consulter ces communautés et groupes afin d'augmenter leur résilience et leur bien-être au profit de l'ensemble de la population. La préparation d'analyses genre sectorielles pour accompagner la formulation et identification des nouveaux programmes pourra être appuyée. La délégation est appuyée en 2023 par une Assistance technique Genre dont l'action transversale renforcera la poursuite de cet objectif.

Droits de l'homme

L'Action vise à soutenir la mise en œuvre de l'ensemble du partenariat UE-Cameroun, qui s'appuie sur une approche basée sur les droits. Par conséquent, elle viendra faciliter la prise en considération de ces questions pour chaque programme de coopération. De manière complémentaire, les efforts de communication stratégique et de diplomatie publique viseront notamment à accroître la sensibilité aux problématiques de l'Etat de droit, de démocratie et des droits humains auprès de la population et des groupes cibles. Ils viseront également à apporter un soutien aux défenseurs des droits et à tout acteur impliqués dans ces sujets, y compris les journalistes. Conformément au GAP III, l'action pourra faciliter l'application de l'approche basée sur les droits humains dans l'initiative Team Europe et le respect de 5 principes opérationnelles : le respect de tous les droits humains, la participation, la non-discrimination, la transparence, et la redevabilité. Le Cameroun a signé la plupart des Conventions et Traités internationaux et régionaux sur la protection et la promotion des droits des femmes.

Invalité/Handicap

Conformément aux codes du CAD de l'OCDE identifiés à la section 1.1, cette action porte la mention D0. Cependant s'agissant d'une mesure de support à la mise en œuvre du partenariat EU – Cameroun, des études et des expertises pourraient être mobilisées afin d'améliorer la prise en compte des personnes souffrant d'handicaps dans les projets de développement et plus généralement dans l'action européenne au Cameroun ainsi que l'accessibilité aux réunions et événements.

Démocratie

La promotion de la démocratie n'est pas un objectif direct de cette action. Toutefois, l'ensemble des activités, en particulier la communication et la diplomatie publique, viseront à promouvoir les valeurs de l'Union européenne à commencer par la démocratie et l'Etat de droit. Des études et des expertises pourraient être mobilisées en matière de processus démocratique et participation citoyenne afin d'améliorer la prise en compte de ces aspects dans les projets de développement et plus généralement dans l'action européenne au Cameroun.

Sensibilité aux conflits, paix et résilience

La prévention des conflits et la promotion de la paix ne sont pas des objectifs directement visés par cette action. Cependant, s'agissant d'une mesure d'appui à la mise en œuvre du partenariat EU – Cameroun, des études et des expertises pourraient être mobilisées en matière de prévention de conflits et de promotion de la résilience des populations afin d'améliorer la prise en compte de ces aspects dans les projets de développement et plus généralement dans l'action européenne au Cameroun. Indirectement, les efforts de communication et de diplomatie publique viseront à promouvoir une culture de tolérance et renforcer la cohésion sociale, notamment à travers les actions culturelles.

Réduction des risques de catastrophes

La réduction des risques de catastrophe n'est pas un objectif directement visé par cette action. Cependant, s'agissant d'une mesure du support à la mise en œuvre du partenariat EU – Cameroun des études et des expertises pourraient être mobilisées en matière de réduction des risques de catastrophes afin d'améliorer la prise en compte de cet aspect dans les projets de développement et plus généralement dans l'action européenne au Cameroun.

Autres considérations, le cas échéant

n/a

3.4 Risques et enseignements tirés

Catégorie	Risques	Probabilité (Haute/ Moyenne/ Faible)	Impact (Haute/ Moyen/ Faible)	Mesures d'atténuation
1. Environnement externe	Risque 1: Instabilité politique et sécuritaire empêchant la mise en œuvre du PIM	Haute	Faible	Le dialogue politique en place avec les autorités devrait permettre de limiter le risque. Les mesures d'accompagnement à la mesure d'appui n'ont pas vocation à financer des activités coûteuses sur une longue durée. Une éventuelle suspension ou relocalisation des activités ne devrait donc pas entraîner de risques fiduciaires ou d'impact majeurs. La gestion de la mesure d'appui sera centralisée.
2. Ressources humaines et organisation	Risque 2: Le dialogue politique avec le Gouvernement est limité.	Moyenne	Moyen	Le dialogue de partenariat actuel est régulier et permet un engagement solide sur tous les domaines du partenariat. L'action facilitera les différents dialogues EU-Cameroun.
2. Ressources humaines et organisation	Risque 3 : Procédures de contractualisation trop longues par rapport aux besoins	Faible	Moyen	Une approche proactive de la mise en œuvre des mesures d'appui est en place à la Délégation (i.e. Groupe Comcord, réunion de coopération EU/Cameroun avec le MINEPAT) permettant une planification suffisamment en amont des besoins en ressources pour une mobilisation en temps..
1. Environnement externe	Risque 4: Difficulté à identifier et à mobiliser l'expertise adéquat	Moyenne	Moyen	L'UE a développé ces dernières années un réseau d'experts de confiance familier du contexte camerounais. Des missions à distance pourront être organisées si le contexte sécuritaire l'impose.

Enseignements tirés: Dans le cadre des 9, 10 et 11^e FED, plusieurs conventions de financement relatives aux Facilités de Coopération Technique (FCT) ont été mises en œuvre. Elles ont été d'une grande importance, principalement pour réaliser des études et apporter divers appuis institutionnels dans la mise en œuvre des projets en cours, l'identification de nouveaux projets, l'organisation des études préparatoires à la programmation du 10 et 11^e FED et la réalisation des audits et évaluation. Sous ces décisions, les devis-programme avec la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National ont également permis de mettre en œuvre de nombreuses activités ponctuelles et d'agir comme un relai essentiel entre la Délégation et les autorités camerounaises, y compris en accompagnant les mutations du partenariat Cameroun/UE. Les transformations en cours induites par l'instrument Global Europe et l'accord Post-Cotonou nécessitent un renforcement de la coordination entre l'UE/l'équipe Europe et le Cameroun et offriront une opportunité pour avancer dans la programmation conjointe.

L'historique d'utilisation des FCT et les budgets importants démontrent l'utilité qu'elles ont eue. Elles démontrent également l'ampleur des besoins et la difficulté à identifier ces besoins plusieurs années à l'avance et donc l'utilité du caractère flexible de cet outil.

En ce qui concerne la communication stratégique, la présente action expérimentera une approche centralisée de la communication, basée sur une stratégie pour l'ensemble de la Délégation, en rupture avec la fragmentation des enveloppes de communication par projets en cours avant le NDICI.

L'appui de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON) du FED a été fondamental dans la mise en œuvre du FED et l'établissement d'une relation politique productive ses dernières années. Alors que l'appui à la mise en œuvre des projets FED se termine graduellement, et que le travail de visibilité et communication est maintenant intégré de manière cohérente et stratégique dans le plan de communication et de diplomatie publique de la Délégation, le MINEPAT, au travers d'une nouvelle cellule d'appui au partenariat, formellement mandatée et réorganisée, poursuivra un travail essentiel de facilitation technique et politique auprès des autorités camerounaises. La cellule d'appui jouera pleinement son rôle de facilitation, coordination auprès de l'Union européenne, des Etats membres et des bailleurs et aidera à l'identification de potentialités d'investissements (le MINEPAT jouissant d'un mandat spécifique en terme de planification des investissements).

3.5 Logique d'intervention

La logique d'intervention sous-jacente à cette action est de soutenir l'ensemble du partenariat Cameroun/UE et notamment la mise en œuvre du PIP dont la logique d'intervention secteur par secteur sera renforcée. Cela permettra à l'UE d'assurer la continuité dans la mise en œuvre, du partenariat Cameroun/UE.

La mise en œuvre du partenariat se heurte à un manque de capacités opérationnelles des différents échelons institutionnels du Cameroun. La coordination est parfois défailante tant au niveau interministériel qu'au niveau des bailleurs de fonds. L'action participera au renforcement des capacités du MINEPAT dans son rôle central pour le partenariat Cameroun/UE. Appuyer l'opérationnalisation du MINEPAT est de l'intérêt de l'UE, afin d'avoir un interlocuteur efficace et de confiance dans le dialogue avec le Gouvernement ainsi que sensible au genre et droits humains. La mise en œuvre du MIP sera facilitée et l'UE renforcera son rôle stratégique et politique en tant que partenaire clé du Cameroun, au sein de la communauté des partenaires de développement ainsi que vis-à-vis des défenseurs des droits humains et de l'égalité de genre. En matière de visibilité et diplomatie publique, des appuis ciblés auprès de partenaires divers seront mis en place renforcer la compréhension et la connaissance du rôle politique de l'UE et du partenariat avec le Cameroun auprès de la population.

3.6 Matrice indicative du cadre logique

Compte tenu de la nature de cette action, une matrice de cadre logique n'est pas requise au niveau de l'action.

4 MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

4.1 Convention de financement

Pour mettre en œuvre la présente action, il est envisagé de conclure une convention de financement avec le Cameroun.

4.2 Période indicative de mise en œuvre

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action, durant laquelle les activités décrites à la section 3 seront réalisées et les contrats et conventions correspondants mis en œuvre, est de 36 mois à compter de la date de la date d'entrée en vigueur de la convention de financement.

La prolongation de la période de mise en œuvre peut être approuvée par l'ordonnateur compétent de la Commission, qui modifiera la présente décision, ainsi que les contrats et les accords concernés.

4.3 Mise en œuvre de la composante relative à l'appui budgétaire – NON APPLICABLE

4.4 Modalités de mise en oeuvre

La Commission veillera au respect des règles et procédures pertinentes de l'Union pour l'octroi de financements à des tiers, notamment des procédures de réexamen s'il y a lieu, ainsi qu'à la conformité de l'action avec les mesures restrictives de l'UE⁴.

4.4.1 Gestion directe (passation de marchés)

Plusieurs passations de marchés sont prévues pour répondre à l'objectif général de cette action qui est d'accroître l'impact, l'efficacité et la visibilité du partenariat Cameroun-UE.

Concernant l'OS 1 et 3, il s'agira de passations de marchés afin : (i) de mobiliser des assistants techniques / experts en appui aux activités de coopération et de partenariat ; (ii) de réaliser des études ; (iii) de réaliser des rencontres, séminaires et formations ; (iv) d'accroître la participation du Cameroun au programme Erasmus+.

Concernant l'OS 2 et 4 il s'agira de recruter des prestataires pour un appui ponctuel au partenariat et à l'opérationnalisation de l'Equipe Europe au Cameroun, éventuellement pour une analyse conjointe ou la préparation de la programmation conjointe. Il s'agira aussi de recruter des prestataires en charge de communication et diplomatie publique horizontales, sur des thématiques telles que la jeunesse, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche.

4.4.2 Gestion indirecte avec le pays partenaire

Une partie de la présente action ayant pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'impact de l'aide de l'UE, de faciliter la mise en œuvre du Global Gateway, de renforcer les capacités du ministère en charge de la coopération Cameroun/UE, (MINEPAT), en lien avec son rôle de coordination du nouveau partenariat Cameroun/UE peut être mise en œuvre en gestion indirecte avec la République du Cameroun conformément aux modalités suivantes:

Le pays partenaire agira en tant que pouvoir adjudicateur/administration contractante dans le cadre des procédures de passation de marchés et d'octroi de subventions. La Commission procédera à un contrôle avec devis-programmes ex ante de toutes les procédures de passation de marché sauf lorsque les devis programmes sont concernés auquel cas la commission exerce un contrôle ex ante pour les marchés dont le montant est supérieur à 100 000 EUR et peut exercer un contrôle ex post pour les marchés dont le montant est inférieur à ce montant. La commission procédera à un contrôle ex ante des procédures d'octroi de subvention pour tous les contrats de subvention.

⁴ www.sanctionsmap.eu. Please note that the sanctions map is an IT tool for identifying the sanctions regimes. The source of the sanctions stems from legal acts published in the Official Journal (OJ). In case of discrepancy between the published legal acts and the updates on the website it is the OJ version that prevails.

Les paiements sont exécutés par la Commission sauf lorsque des devis-programmes sont concernés, auquel cas les paiements sont exécutés par le pays partenaire pour les frais de fonctionnement ordinaires, l'exécution des marchés en régie et les contrats dont le montant est inférieur à 300 000 EUR pour les marchés et pour les subventions.

La contribution financière couvre partiellement, pour un montant maximal de 450 000 EUR, les frais de fonctionnement ordinaires découlant des devis-programmes (tels que les frais de personnel, salaires, frais bancaires...).

Le pays partenaire applique les règles de la Commission en matière de passation de marchés et d'octroi de subventions. Ces règles seront fixées dans la convention de financement qui sera conclue avec le pays partenaire.

Le pouvoir adjudicateur dans le cadre de ces activités sera l'institution compétente désignée par la maître d'œuvre. Le maître d'œuvre du projet sera le MINEPAT.

Un régisseur et un comptable, ainsi que leurs suppléants, seront désignés par le pouvoir adjudicateur pour la gestion et la mise en œuvre du devis-programme, en accord avec le chef de délégation.

En fonction des pouvoirs qui leur sont délégués par l'autorité du pays partenaire qui les a désignés, le régisseur et le comptable élaborent le devis-programme, l'exécutent, passent des marchés, octroient des subventions, engagent les dépenses et effectuent les paiements correspondants.

Le régisseur et le comptable remettent leurs rapports techniques et financiers au comité de direction du projet, le cas échéant, et au MINEPAT ainsi qu'une copie au chef de la délégation de l'UE.

4.4.3 Passage d'un mode de gestion indirecte à une gestion directe (et vice versa) en raison de circonstances exceptionnelles (une deuxième option alternative)

Passage d'un mode de gestion indirecte à une gestion directe

En cas d'échec dans l'implémentation de la gestion indirecte avec la République du Cameroun, l'objectif spécifique 1 « Appuyer la mise en œuvre du partenariat Cameroun-UE dans les domaines prioritaires » peut être mis en œuvre en gestion directe par moyen d'un contrat de subvention.

Type de demandeurs visés

Entités légales, personnes physiques ou groupements sans personnalité juridique; autorités locales, organismes publics, ONG.

Passage d'un mode de gestion directe à une gestion indirecte

En cas d'échec de contractualisation des contrats de services mentionnés dans la section 4.4.1 en gestion directe, une gestion indirecte avec une entité dont les piliers ont été positivement évalués pourrait être envisagée. Cette mise en œuvre implique les objectifs spécifiques 1 « appuyer la mise en œuvre du partenariat Cameroun-UE », 2 « identifier et appuyer la formulation et le suivi de programmes d'investissement », 3 « soutenir les dialogues sectoriels et le dialogue politique structuré de l'UE », et 4 « communication stratégique et diplomatie publique ».

L'entité envisagée sera sélectionnée sur la base des critères suivants :

- L'expérience préalable dans le domaine souhaité.
- Un mandat spécifique et reconnu dans le domaine d'intervention concerné.
- Les ressources humaines adaptées à la réalisation des services.

4.5 Critères d'éligibilité géographique pour les marchés et les subventions

L'éligibilité géographique au regard du lieu d'établissement pour la participation aux procédures de passation de marchés et d'octroi de subventions et au regard de l'origine des fournitures achetées, telle qu'elle est établie dans l'acte de base et énoncée dans les documents contractuels pertinents, est applicable sous réserve des dispositions suivantes.

L'ordonnateur compétent de la Commission peut étendre l'éligibilité géographique sur la base de l'urgence ou de l'indisponibilité des services sur les marchés des pays ou territoires concernés, ou dans d'autres cas dûment

justifiés où l'application des règles d'éligibilité rendrait impossible ou excessivement difficile la réalisation de cette action (article 28, paragraphe 10, du règlement IVCDI - Europe dans le monde).

4.6 Budget indicatif

Composantes budgétaires indicatives	Contribution de l'UE (Montant en EUR)	Contribution indicative de tiers, dans la devise indiquée
Modalités de mise en œuvre		
Objectif 1 –Appuyer la mise en œuvre du partenariat Cameroun-UE Gestion indirecte avec la République du Cameroun– cf. section 4.4.2 Passation de marchés -cf section 4.4.1	1 000 000 400 000	3 000 000 EUR
Objectif 2 Identifier et appuyer la formulation et le suivi de programmes d'investissement Passation de marchés -cf section 4.4.1	400 000	
Objectif 3 Soutenir les dialogues sectoriels et le dialogue politique structuré de l'UE, Passation de marchés -cf section 4.4.1	1 000 000	
Objectif 4 Communication stratégique et diplomatie publique Passation de marchés -cf section 4.4.1	800 000	
Evaluation – cf. section 5.2 Audit – cf. section 5.3	100 000 300 000	
Totaux	4 000 000	3 000 000 EUR

4.7 Structure organisationnelle et responsabilités

Les modalités de mise en œuvre pour les passations de marchés repondront des règles des marchés et des clauses contractuelles inhérentes. La gestion indirecte avec la République du Cameroun se fera par devis programmes. La structure organisationnelle permettra la participation active et significative des principales parties prenantes. Un suivi étroit et régulier de cette action sera assuré par la section coopération de la Délégation. Des structures organisationnelles spécifiques pourront être mises en place au niveau de chaque contrat. Dans le cadre de ses prérogatives en matière d'exécution budgétaire et de sauvegarde des intérêts financiers de l'Union, la Commission peut participer aux structures de gouvernance susmentionnées mises en place pour gérer la mise en œuvre de l'action. L'action assurera une participation active et significative des jeunes, des organisations de femmes et représentants les groupes vulnérables et marginalisés.

5 MESURE DE PERFORMANCE

5.1 Suivi et rapports

Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu et fait partie intégrante des responsabilités du partenaire chargé de la mise en œuvre. À cette fin, le partenaire chargé de la mise en œuvre met en place un système permanent de suivi interne, technique et financier de l'action et élabore régulièrement des rapports d'avancement (au moins annuels) et des rapports finaux. Chaque

rapport doit fournir un compte rendu précis de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements introduits.

La Commission peut effectuer d'autres visites de suivi du projet, par l'intermédiaire de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés par la Commission pour réaliser des contrôles de suivi indépendants (ou recrutés par l'agent compétent engagé par la Commission pour mettre en œuvre ces contrôles).

Rôles et responsabilités en matière de collecte, d'analyse et de suivi des données :

Les partenaires de mise en œuvre et la Commission analysent les conclusions et constatations émanant des rapports d'analyse et de suivi et décident conjointement des actions de suivi à entreprendre et des ajustements nécessaires avant l'approbation des rapports finaux. Les rapports pertinents doivent être régulièrement partagés avec le pays partenaire et les autres parties prenantes clés.

5.2 Evaluation

Compte tenu de la nature de l'action, une évaluation à mi-parcours ne sera pas effectuée pour cette action, ou une de ses composantes. Compte tenu de la nature de l'action, une évaluation finale sera effectuée sur cette action par des consultants indépendants contractés par la Commission.

Dans le cas où une évaluation n'est pas envisagée, la Commission peut quand même, au cours de la mise en œuvre des actions, décider de procéder à une telle évaluation pour des raisons dûment justifiées, soit de sa propre décision, soit à l'initiative du partenaire.

Les rapports d'évaluation disponibles seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. Le partenaire chargé de la mise en œuvre et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Un ou plusieurs marchés de services d'évaluation pourront être conclus, dans le cadre de contrat-cadres.

5.3 Audit et vérifications

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

6 COMMUNICATION STRATÉGIQUE ET DIPLOMATIE PUBLIQUE

Pour le cycle de programmation 2021-2027 une nouvelle approche de fond commun, planification et mise en œuvre de la communication stratégique et de diplomatie publique a été adoptée.

La communication et la visibilité de l'UE reste une obligation juridique pour toutes les actions extérieures financées par l'UE, afin de faire connaître le soutien de l'Union européenne à leur travail auprès des publics concernés, notamment en utilisant l'emblème de l'UE et une brève déclaration de financement, sur tous les supports de communication liés aux actions concernées.

Cette obligation s'applique de la même manière, que les actions concernées soient mises en œuvre par la Commission, des pays partenaires, des contractants, des bénéficiaires de subventions ou des entités chargées de l'exécution telles que les agences des Nations unies, les institutions financières internationales et les agences des États membres de l'UE.

Cependant, les documents d'action des programmes sectoriels spécifiques ne sont en principe plus tenus de prévoir des activités de communication et de visibilité sur les programmes concernés. Ces montants seront prévus dans des facilités de coopération établies par des documents d'action de mesures d'accompagnement, permettant aux Délégations de planifier et mettre en œuvre des activités de communication stratégique et de diplomatie publique pluriannuelles avec une masse critique suffisante pour être efficaces à l'échelle nationale.

La Délégation a proposé un plan pour la communication stratégique et la diplomatie publique pour 2022-2023 résumé ci-après.

1. **Récit** : moderniser l'image de l'Union européenne et souligner son rôle géopolitique, ses intérêts et ses valeurs.
2. **Objectifs** :
 - Améliorer la connaissance, par les Camerounaises et Camerounais, des priorités de l'UE en équipe Europe au Cameroun, de son action et de son impact
 - Renforcer la perception positive de l'action de l'Union européenne et de l'équipe Europe
 - Construire un réseau de partenaires de confiance à travers la diplomatie publique
 - Mobiliser le secteur privé européen implanté au Cameroun dans la promotion d'une transition économique verte et digitale et le Global Gateway
3. **Publics et approche** : De manière générale, notre cible principale sera la jeunesse de 15 à 35 ans, urbaine, éduquée et connectée. Cette catégorie sociale, qui a vocation à occuper des responsabilités dans le Cameroun de demain, est la plus à même de comprendre la nature de notre partenariat, ainsi que son impact sur le développement du pays.
4. **Messages** : répondre aux préoccupations de la jeunesse camerounaise en mettant en avant les actions de l'UE pour:
 - La gouvernance économique et le commerce
 - La gouvernance politique, la paix et la sécurité et la stabilisation
 - L'éducation, la formation professionnelle, le programme Erasmus+

Ces éléments seront repris et complétés dans la Stratégie de communication et de diplomatie publique 2024-2027 que l'Action soutiendra par le biais d'une initiative de communication spécifique (e.g. contrat de service, appui technique ou subvention).